

<u>SOMMAIRE</u>
MULTILATERAL.....2
Échos onusiens2
PAYS.....3
Nucléaire.....3
Biologique.....4
Chimique.....4
Missiles.....4
CRISES.....5
MISCELLANÉES.....6
RECHERCHE.....7 <i>Avec une contribution de G. Boucherin (CERIC)</i>
Séminaires.....8 <i>Avec une contribution de D. Santoro (Macquarie U.)</i>
Agenda.....8

CHRONIQUE

La défense anti-missile américaine en Europe et la rhétorique russe : la guerre froide a-t-elle à nouveau un avenir ?

par Bernard SITT, directeur du CESIM

Après que la Pologne et la République tchèque aient exprimé leur accord de principe pour l'installation sur leur territoire, respectivement, d'une base de lancement de dix missiles et d'un système radar, le ton monte sensiblement dans le débat entre la Russie et les Etats-Unis sur la défense anti-missile américaine, et plus particulièrement sur son segment européen.

Les arguments des deux parties sont connus : les Etats-Unis estiment nécessaire de se protéger contre des attaques balistiques de *rogue states* tels que l'Iran et la Corée du nord dans la décennie à venir, alors que les Russes considèrent l'installation d'intercepteurs américains en Europe comme une provocation, et le font savoir hautement.

Dans son discours à la Conférence de Munich sur la sécurité le 10 février, le président Poutine a en effet déclaré sans ambages que la menace était encore loin d'exister, et qu'une telle initiative était de nature à relancer une nouvelle course aux armements, alors que les deux pays sont liés depuis décembre 1987 par le Traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), l'un des plus beaux fleurons de la Guerre froide, qui interdit les missiles de portée comprise entre 500 et 5500 kilomètres, et alors même qu'un certain nombre d'autres pays prolifèrent librement dans ce domaine. Et pour faire bonne mesure, des généraux russes de haut rang (Balouïevski et Solovtsov) ont affirmé que la Russie pourrait aujourd'hui se retirer du traité FNI avec raison.

A l'évidence, le dialogue stratégique bilatéral est en panne et, si fauteurs de Guerre froide il y a, ils pourraient bien être des deux côtés. Les deux généraux n'ont d'ailleurs pas fait mystère d'une certaine nostalgie en évoquant la destruction de leurs systèmes balistiques de moyenne portée, et le général Solovtsov est même allé jusqu'à affirmer que les installations prévues sur le territoire de la Pologne et de la République tchèque pourraient être ciblées par les forces stratégiques russes. Mais à notre sens, l'efficacité de la dissuasion russe vis-à-vis des Etats-Unis n'est nullement en cause, et FNI conserve quant à lui toute son importance.

Dans ces conditions, et à présent que le Traité ABM n'est plus, le moment ne serait-il pas venu d'exhumer les protocoles d'Helsinki de 1997 et de les adapter au nouveau contexte de menaces ? Si le problème est bien, à nouveau, la clarification de la séparation entre les instruments stratégiques de la dissuasion bilatérale et ceux d'une défense anti-missile américaine limitée, assortie de mesures de confiance appropriées, n'y aurait-il pas là une perspective de stabilisation de ce qu'il faut bien qualifier, étant donné l'humeur du moment, de « nouveau dialogue Est-Ouest » ? Et de surcroît, ce dialogue devra de toute manière être rétabli lorsque le moment sera venu, pour Washington et Moscou, de parler de l'après-START et de l'après-SORT.

*Le moment ne serait-il pas venu d'exhumer les protocoles d'Helsinki de 1997 et de les adapter au nouveau contexte de menaces ?
(...)
N'y aurait-il pas là une perspective de stabilisation de ce qu'il faut bien qualifier, étant donné l'humeur du moment, de « nouveau dialogue Est-Ouest » ?*

MULTILATERAL et NOUVELLES INITIATIVES

L'UE adopte une position commune sur l'Iran

Le Conseil de l'UE a adopté le 27 février 2007 une position commune concernant les sanctions contre l'Iran dans le cadre de la résolution 1737 (2007/140/CFSP).

www.eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/oj/2005/l_106/l_10620050427en00320035.pdf

Le Centre de Politique de Sécurité – Genève organise le vendredi 20 avril, en coopération avec le CESIM et avec le soutien du Centre d'Analyse et de Prévision du Ministère des affaires étrangères, un séminaire sur le thème du non-respect (*non-compliance*) des accords internationaux, sur la base d'un premier travail effectué par le groupe IEGGS (*International Expert Group on Global Security*).

La problématique n'est pas nouvelle, mais revêt une acuité particulière dans le contexte des crises récentes de prolifération au Moyen-Orient et en Asie. Les leçons que l'on peut tirer, de ces crises — et l'on pense en particulier aux difficultés des P5+1 face à l'Iran — comme de celles qu'ont pu connaître dans le passé les grands traités de l'*Arms control*, doivent contribuer à la réflexion sur les moyens d'améliorer l'efficacité et la crédibilité du système international dans ce domaine.

Conférence d'Oslo sur les armes à sous-munitions

Lors de la Conférence d'Oslo sur les armes à sous-munitions, les 22 et 23 février derniers, 46 des 49 Etats participants se sont accordés sur une déclaration commune appelant à « l'interdiction d'ici à 2008 d'utiliser, de produire, de transférer et de stocker les bombes à sous-munitions qui causent des dommages inacceptables aux civils ». Les Etats qui ont refusé de rejoindre l'initiative (Japon, Roumanie, Pologne) auraient expliqué leur position par l'absence de certains pays comme Israël ou les États-Unis.

Principalement parce qu'elle a été faite hors des instances multilatérales, cette déclaration rappelle dans une certaine mesure le processus qui a conduit en 1996 à la conclusion de la Convention d'Ottawa. Or plusieurs dizaines d'États, dont trois des membres permanents du Conseil de Sécurité (États-Unis, Chine, Russie) refusent encore d'y accéder.

« Nuclear weapons continue to have relevance in today's world, but that relevance is clearly not incompatible with the NPT. Indeed, until the countries of the world can create the environment necessary for nuclear weapons to be entirely eliminated—which is the ultimate aspiration of all NPT States parties—the protection which the United States extends to its allies can actually slow nuclear proliferation and help make it less likely that new nuclear arms race will emerge. »

Ambassadeur Christina Rocca, représentante permanente des Etats-Unis à la CD (06/02/07)

ECHOS ONUISIENS

L'UE parle d'une seule voix à la CD

Lors de cette première session de la CD en 2007, l'Union européenne (UE) a exprimé à plusieurs reprises ses positions. La présidence allemande de l'UE a d'abord dressé un panorama général du régime de non-prolifération (24 janvier 2007 - voir ONP n°13). Après l'expression du soutien de l'UE à la CD, le discours débute par un appel au commencement immédiat de négociations sur un traité Cut-off. Il traite ensuite successivement de tous les sujets qui sont sur la table depuis une décennie (assurances négatives de sécurité, désarmement nucléaire, prévention de la course aux armements dans l'espace, TICE) ainsi que du processus d'examen du TNP, des crises de prolifération iranienne et nord-coréenne et des Conventions d'interdiction des armes biologiques et des armes chimiques.



Crédit photo : Commission européenne 2007

Alors que chacun de ces thèmes fait l'objet d'un ou de plusieurs paragraphes, la question du désarmement nucléaire est traitée en une seule phrase. Ce qui pourrait conduire à y voir le signe d'une difficulté : avec deux États dotés d'armes nucléaires et plusieurs pays traditionnellement très attachés au désarmement nucléaire, les 27 pourraient en effet peiner à s'accorder sur autre chose qu'un objectif global en la matière.

Dans l'ensemble, les déclarations prononcées par l'UE prennent appui sur la position commune du Conseil du 25 avril 2005 (2005/329/PESC), « relative à la Conférence d'examen de l'an 2005 des parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ». C'est le cas par exemple pour le traité Cut-off que l'UE affiche comme une de ses priorités dans le cadre de la CD et au sujet duquel elle reprend mot pour mot le texte de cette *Position commune*. A ce stade, les Européens s'accordent sur le fait que ce Traité doit être non-discriminatoire, universellement applicable et concerner la « production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires ». Autant de points qui constituent le cœur d'une vision qui devra certainement être développée davantage si l'UE souhaite parler d'une seule voix au moment des négociations. Car en l'état, cette position *a minima* ne semble pas permettre de discuter du projet de traité soumis par les États-Unis à la CD en mai 2006 (voir ONP n°7).

PAYS : ENJEUX NRBC & MISSILES

NUCLEAIRE

Russie : des mesures de réarmement

Le 7 février dernier, devant la Douma, M. Ivanov, alors ministre de la Défense (voir encadré), a annoncé des mesures prévues par un plan d'armement pour la période 2007-2015. Certaines d'entre elles concernent les forces stratégiques russes.

Selon la presse, M. Ivanov aurait ainsi annoncé l'acquisition d'ici à 2015 de dizaines de missiles en silo et de cinquante missiles mobiles. Ces missiles (de type Topol-M ou SS-27) viendront s'ajouter aux 42 SS-27 en silo et 3 mobiles déployés par les forces stratégiques russes actuellement. Concernant la version marine du missile (Bulava), le ministre a affirmé que les échecs des tests n'étaient pas inquiétants.

Huit sous-marins de la classe Project 955-Borei devraient également entrer en service dans cette période.

En revanche, le nombre de bombardiers devrait être réduit à cinquante (a priori sont concernés des TU-95-Bear).

Le budget total annoncé pour la défense en 2007 s'élève à plus de 23 millions d'euros, soit un chiffre trois fois supérieur à celui qui était donné en 2001 (source : Associated Press).

Un nouveau ministre de la Défense : M. Ivanov a été nommé premier vice-premier ministre par le Président Poutine le 15 février 2007 et remplacé par M. Anatoly Serdyukov. www.mil.ru

RRW : le projet de Livermore a été retenu

La NNSA a annoncé le 2 mars dernier que son choix s'était porté, en définitive, sur le laboratoire de Livermore pour la mise au point des têtes nucléaires dans le cadre du programme « *Reliable Replacement Warhead* » (RRW).

L'option retenue initialement par le *Nuclear Weapons Council* de faire travailler ensemble les deux laboratoires nationaux, dont les projets étaient en compétition (voir ONP n°13), n'a donc finalement pas été retenue. Thomas D'Agostino, nommé récemment à la tête des programmes de défense de la NNSA, a expliqué que Livermore était le mieux à même de certifier un concept d'armes sans avoir recours aux essais nucléaires. Ce dernier point pourrait être de nature à rassurer les inquiétudes exprimées par certains membres du Congrès et par les experts de *think tanks* américains concernant une éventuelle reprise des essais nucléaires par les Etats-Unis pour la mise au point d'une nouvelle charge.

Royaume-Uni : les manifestations antinucléaires sont marginales

Une manifestation d'opposition au renouvellement du Trident a rassemblé 1000 personnes à Glasgow le 24 février 2007, tandis que d'autres manifestaient à Londres pour le retrait des troupes britanniques d'Irak. La veille, Greenpeace avait bloqué la base des sous-marins de Faslane avec une flottille de sept bateaux afin de protester contre la décision annoncée par Tony Blair le 4 janvier lors de la publication du Livre blanc sur l'avenir de la dissuasion britannique (voir ONP 12).

DERNIERE MINUTE-15 mars 2007 : le Parlement vient d'approuver le renouvellement du Trident par 409 voix contre 161. Certains députés du parti travailliste ont tenté de faire ajourner la décision en proposant un amendement, qui a finalement été largement rejeté.

Washington—Moscou

“Atoms for peace revisited : a new agenda for U-S-Russian nuclear leadership”

William J. Burns, Ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a prononcé le 1er mars à la Fondation Carnegie (Moscou) un discours faisant état des coopérations russo-américaines dans le domaine nucléaire. Après avoir rappelé l'historique de celles-ci, W.J. Burns en a indiqué les orientations à venir, tant sur le plan des usages civils que celui de la non-prolifération ou du désarmement.

Concernant les usages civils, il souligne la nouveauté de la négociation, encore en cours au moment de son discours, d'un accord bilatéral (appelé « accord 123 » du nom de la section concernée de l'*Atomic Energy Act* américain) pour permettre la coopération entre les deux pays.

L'objectif de non-prolifération a été rappelé à travers les initiatives américaines (GNEP) et russes (GNPI) de contrôle du cycle du combustible nucléaire. Il a indiqué que les experts des deux pays travaillaient au développement d'un plan d'action conjoint qui garantirait un approvisionnement en combustible aux États renonçant à une capacité nationale.

Enfin, la question du désarmement a conduit l'Ambassadeur Burns à afficher une préoccupation de prévoir l'après-Start (2009) et l'après-Sort (2012).

www.carnegie.ru/en/



Discours *Atoms for peace* du Président Eisenhower, 08/12/1953
Crédit / Nations Unies

New Delhi—Islamabad

Réduction du risque nucléaire en Asie du Sud

Le 21 février 2007, l'Inde et le Pakistan ont signé un accord pour la réduction du risque d'emploi accidentel d'armes nucléaires. Celui-ci prévoit que, le cas échéant, le pays ayant la responsabilité de l'accident prévienne immédiatement l'autre pays et prenne les mesures nécessaires pour minimiser les conséquences radiologiques.

L'accord, conclu pour une durée de cinq ans, est renouvelable. Il s'inscrit dans la lignée du mémorandum de Lahore signé exactement huit ans auparavant, le 21 février 1999 et qui prévoyait la mise en place de mesures de confiance notamment dans le domaine nucléaire.

PAYS : ENJEUX NRBC & MISSILES

BIOLOGIQUE / CHIMIQUE

Etats-Unis : directive sur la sécurité intérieure contre les ADM

Le 7 février dernier, la Maison Blanche a rendu publique une nouvelle directive présidentielle sur la sécurité intérieure. La directive HSPD-18 porte sur les contre-mesures médicales à l'emploi d'ADM sur le territoire des Etats-Unis.

Inscrite dans la lignée de la « *National Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction* » et du programme « *Biodefense for the 21st Century* », elle est fondée sur deux piliers : le développement de contre-mesures face aux menaces actuelles et face aux menaces émergentes et à venir aux plans nucléaire, chimique et biologique. L'accent sera mis en priorité sur les traitements médicaux pour contrer les affections causées par les agents biologiques.

<http://www.whitehouse.gov/news/releases/2007/02/20070207-2.html>

ADM : les Etats-Unis accusent de nouveau la Syrie

Le directeur de la « *Defense Intelligence Agency* » (DIA) Michael Maples a fait état au mois de janvier, devant le « *Select Intelligence Committee* » du Sénat, de renseignements selon lesquels la Syrie poursuit le développement d'une « *force de dissuasion stratégique* ». Celle-ci s'appuierait sur un programme balistique avancé, un programme militaire chimique et, dans une moindre mesure, biologique. La DIA estime que la Syrie possède les infrastructures suffisantes pour développer quelques agents biologiques.

L'entrée en guerre de la coalition menée par les États-Unis contre le régime de Saddam Hussein avait été largement accompagnée d'allégations sur le programme chimique syrien. En avril 2003, Donald Rumsfeld avait déclaré détenir la preuve que le pays avait procédé à des tests d'armes chimiques dans les quinze mois précédents.

En outre, un opposant syrien au régime en place à Damas, Nizar Nayyuf, avait affirmé en janvier 2004 que des armes de destruction massive irakiennes avaient été transférées d'Irak vers la Syrie pour les soustraire aux contrôles des inspecteurs. Le fait avait été repris en janvier 2006 par le Général irakien Georges Saada dans un ouvrage intitulé *Saddam's Secrets*. De son côté, le Général israélien Moshe Yaalon affirmait au même moment que Saddam avait « *transféré des agents chimiques en Syrie.* »

MISSILES et autres vecteurs

Pakistan : tir d'essai réussi pour le Shaheen-2

Le ministère de la défense pakistanais a déclaré avoir procédé « *avec succès* » le 23 février à un essai en vol du missile balistique Hatf-6 (Shaheen-2). Ce missile avait déjà été testé trois fois entre 2004 et 2006. D'une portée de 2000 kilomètres, il est capable de transporter « *tous les types d'armes, y compris des têtes nucléaires* », a ajouté le porte-parole du ministère.

A cette occasion, le chef d'état-major interarmées pakistanais le Général Ehsan ul Haq a déclaré que « *la stratégie pakistanaise de dissuasion minimale est bien en place et constitue une garantie de paix dans la région.* »

L'arsenal balistique syrien

La Syrie est réputée détenir l'un des arsenaux balistiques les plus importants du Moyen-Orient, estimé à plus de 1000 missiles. Constitué depuis les années 1970 avec l'aide de la Russie, puis de la Chine et de la Corée du nord, l'arsenal balistique syrien est principalement composé de missiles Scud B, C et D ainsi que de missiles SS 21. La portée de ces engins varie entre 300 et 700 kilomètres.

D'après le quotidien israélien *Ha'aretz* (édition du jeudi 22 février 2007), la Syrie serait en train de renforcer son armée dans des proportions inédites. Les premiers postes bénéficiaires de ce renforcement seraient le développement et l'achat de missiles balistiques et de roquettes avec l'aide de l'Iran. L'enquête a été accueillie avec prudence par les autorités israéliennes. Du côté syrien, la coopération militaire avec l'Iran est revendiquée, les deux pays partageant la même « *menace directe* ».

Défense antimissile israélienne

Israël a procédé à un test du missile anti-missile Arrow 2 (Hetz) le 11 février dernier au-dessus de la mer Méditerranée. D'après les officiels israéliens, le missile a intercepté une cible simulant un missile sol-sol de longue portée. Pour le Colonel Moshe Patel, directeur du programme Arrow à la « *Missile Defense Organization* », ce succès « *a marqué une étape importante* » dans la capacité du pays à se défendre contre des menaces balistiques futures.

Mis au point conjointement par le ministère israélien de la défense et la *Missile Defense Agency* (MDA) américaine, le programme Arrow avait été relancé en 2001 pour 7 ans dans le cadre du « *Arrow System Improvement Program* » (ASIP). Consécutivement à l'essai réussi de février, la MDA a déclaré prolonger jusqu'à l'année 2013 son soutien financier à l'ASIP, à hauteur de 80 millions de dollars par an environ. Selon l'Agence américaine, les deux pays considèrent que la menace balistique s'accroît au Moyen-Orient.

L'essai de février était le dixième à porter sur le système d'arme complet. Un nouvel essai du système Arrow devrait être réalisé au mois d'avril prochain.

REGLEMENT DES CRISES

IRAN

Vers une nouvelle résolution?

Comme requis par la résolution 1737 du 23 décembre 2006 (voir ONP 12), le Directeur général de l'AIEA M. El Baradei, a transmis au Conseil de sécurité son rapport sur la mise en œuvre de l'accord de garantie de l'AIEA et des dispositions de la résolution 1737 du Conseil de sécurité y afférant (22 février).

Dernière minute : Un projet de résolution concernant le programme nucléaire iranien a été transmis aux membres non permanents du Conseil de Sécurité.

Document en ligne sur www.cesim.fr (rubrique « documentation »)

Celui-ci établit que l'AIEA n'est pas en mesure de vérifier le non-détournement des matières nucléaires déclarées en Iran, ni de progresser dans la vérification des développements passés du programme nucléaire iranien. L'AIEA ne peut pas non plus garantir l'absence de matériaux nucléaires non déclarés, ni le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien.

Concernant les activités d'enrichissement de l'uranium de l'Iran, dont la suspension est demandée par le Conseil de sécurité depuis près d'un an (voir la déclaration présidentielle du 19 mars 2006 - S/PRST/2006/15), le rapport constate qu'elles n'ont pas cessé. En dépit donc de la progression graduelle de la pression exercée par le Conseil de sécurité sur l'Iran ces derniers mois, ce dernier reste inflexible.

Suite à la remise de ce rapport, les six pays impliqués dans la résolution de cette crise (P5 + Allemagne) réunis à Londres (26 février) ont fait une déclaration très modérée mais ferme, rappelant leur engagement à trouver une solution négociée et le caractère réversible du processus de sanctions engagé : « *There is nothing that we would like better than to be able to reverse them and no longer to have to consider continuing with sanctions but the route that Iran is treading is a very dangerous one. It is one that they have chosen. We would prefer to see them take a different and less dangerous choice* » (John Sawers, Directeur politique au *Foreign and Commonwealth Office*).

Le même jour, le Président Ahmadinejad déclarait : « *The train of the Iranian nation is without brakes and a reverse gear. We dismantled the reverse gear and brakes of the train and threw them away some time ago.* »

Le 8 mars, le Conseil des gouverneurs de l'AIEA a décidé pour sa part le gel de 22 des 55 programmes d'assistance à l'Iran dans le domaine nucléaire. Les P5 et l'Allemagne ont travaillé à la mise au point d'une nouvelle résolution prévoyant d'autres sanctions à l'encontre de Téhéran.

Du côté iranien, le porte-parole du gouvernement avait indiqué que le Président Ahmadinejad souhaitait se rendre à New-York pour défendre devant le Conseil de Sécurité le droit de l'Iran à exploiter l'énergie nucléaire à des fins civiles.

A LIRE : *North Korea's nuclear weapons program to 2015 : three scenarios*. Jonathan D. Pollack, Asia Policy number 3, Janvier 2007, <http://www.nautilus.org/fora/security/07023Pollack.pdf>

COREE DU NORD

Mise en œuvre de l'accord du 13 février 2007

Un mois après la signature d'un accord dans le cadre des pourparlers à six (voir ONP n°13), un premier bilan de sa mise en œuvre peut déjà être dressé. En effet, cet accord fixait à 30 jours une première échéance consistant à mettre en place différents groupes de travail destinés à élaborer des plans de mise en œuvre de la déclaration conjointe du 19 septembre 2005.

Le groupe de travail sur les relations Etats-Unis / Corée du nord a été mis en place à New-York le 5 mars, tandis que Nord-Coréens et Japonais se sont rencontrés à Hanoi le lendemain. La Russie s'est chargée de fonder le groupe sur la sécurité en Asie du Sud-Est (Rian 28/02/07). Le groupe de travail sur l'énergie présidé par la Corée du Sud s'est réuni le 13/03/07 et enfin, *last but not least*, une réunion sur la dénucléarisation devrait se tenir le 17 mars prochain. A ce sujet, Kim Yong Nam, présenté comme le « numéro 2 du régime » par la presse, a affirmé que la dénucléarisation de la péninsule coréenne avait été la dernière volonté de Kim Il Sung et que Pyongyang ferait donc des efforts pour y parvenir.

Enfin, répondant à l'invitation des Nord-Coréens, le Directeur général de l'AIEA, M. El Baradei s'est rendu en Corée du nord le 13 mars 2007. Celui-ci a rapporté que les Nord-Coréens semblaient disposés à respecter les termes de l'accord dans la mesure où les autres parties le mettaient effectivement en œuvre. Pyongyang attend particulièrement la levée des sanctions par les Etats-Unis.

Une nouvelle session des pourparlers à six est prévue par l'accord du 13 février 2007 pour le 19 mars prochain.

Le PNUD suspend l'aide à la Corée du Nord

Le PNUD a décidé de suspendre l'aide fournie à la Corée du nord. 20 programmes pour un montant de 4.4 millions de dollars seront donc arrêtés. Cette mesure fait suite aux allégations des États-Unis concernant un éventuel détournement des fonds du PNUD par la Corée du nord. Cette dernière, en effet, n'a pas été en mesure de présenter les justificatifs nécessaires pour prouver que les sommes allouées dans le cadre de ce programme avaient été effectivement utilisées aux fins prévues par celui-ci.

MISCELLANÉES

La prolifération comme « crime international » ? par Grégory Boutherin *

Le réseau Khan est symptomatique de l'importance de la dimension non étatique de la prolifération. L'acteur individuel ne peut être ignoré. La rés. 1540 et plus encore la 1737 qui, sur le modèle de ce qui existe en matière de lutte contre le terrorisme, identifie des personnes, témoignent d'une prise de conscience internationale à cet égard. Mais ne serait-il pas opportun d'aller encore plus en avant en qualifiant la prolifération de « *crime international* » ?

Certes c'est à l'État que revient en premier lieu la responsabilité d'adopter et d'appliquer un mécanisme punitif (cf. art. 7 de la CIAC). La rés. 1540 impose d'ailleurs aux États d'adopter et d'appliquer, « conformément à leurs procédures internes », une législation pour réprimer toute activité liée à la prolifération. Si un tel mécanisme peut être effectif dans les pays qui respectent leurs engagements, il paraît difficilement applicable dans un État proliférant, de surcroît à l'encontre de ses dirigeants. Engager la responsabilité pénale internationale de l'individu pourrait permettre de dépasser cette faiblesse. Deux manières existent : en donnant compétence à la CPI ou par le fait d'un tribunal international spécial pour les affaires de prolifération qui serait créé par le Conseil de sécurité, sur le modèle des TPI pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda (rés. 808 et 955) (D. Kiffer, *Observateur des Nations Unies*, 2005, n° 18, p. 23). Bien évidemment, il est essentiel de respecter les droits et obligations prévus par le régime préventif, à commencer par la qualité d'EDAN. Il ne s'agit pas non plus de sanctionner des États qui, en restant en dehors du régime, n'ont violé aucune norme.

La compétence *ratione personae* d'une telle juridiction devrait s'étendre à quiconque a planifié, incité, ordonné, commis, aidé ou encore financé une activité proliférante. Aucune qualité officielle ne devrait être exonératoire de la responsabilité pénale des individus, ni même être facteur d'atténuation de la peine (art. 7 du projet (1996) de Code de la Commission du droit international sur les crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité).

Si la CPI a compétence pour juger des principaux crimes (de génocide, d'agression, de guerre, contre l'humanité), ceux-ci ne constituent que le noyau dur. Cette compétence pourrait être accrue par l'inclusion de la prolifération en tant que « crime contre la paix et la sécurité de l'humanité ». Cependant, cette voie n'est pas la plus opportune du fait de la compétence *ratione temporis* restreinte aux crimes commis après l'entrée en vigueur du Statut et des réserves émises par certains États. Une préférence est donc accordée à un tribunal *ad hoc* créé par le Conseil de sécurité. Celui-ci devrait constater que la prolifération constitue une menace continue pour la paix et la sécurité internationales, la qualifier de crime contre la paix et la sécurité de l'humanité et se dire convaincu que des poursuites contre les personnes responsables d'actes de prolifération permettraient d'y mettre fin et contribueraient au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il ne s'agit toutefois là que d'une question ouverte.

Cf. le projet de Conv. d'interdiction des armes nucléaires et M. Meselson, J. Robinson, *Fletcher Forum of World Affairs*, Winter 2004, vol. 28, n° 1

* Officier au Centre de recherche de l'Armée de l'Air et chercheur associé au Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (Univ. Aix-Marseille III). *Ces propos sont propres à leur auteur et n'engagent aucunement le ministère de la Défense ou l'Armée de l'Air.* <g_boutherin@yahoo.fr>.

La deuxième réunion des pays participants à l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire (GICNT) s'est tenue à Ankara (Turquie) les 12 et 13 février derniers. Plus d'informations dans le prochain numéro.

Contrôles des exportations : la Chine promet des efforts

La Chine a annoncé que ses règlements portant sur l'exportation de produits et technologies nucléaires civils et militaires ont été amendés depuis le mois de décembre dernier. Il s'agit, selon les autorités chinoises, de démontrer l'engagement du pays en matière de non-prolifération nucléaire et de prévention du risque terroriste.

Les nouvelles règles viennent compléter des textes datant de 1998. Elles sont censées restreindre davantage la possibilité d'exporter les équipements liés à l'enrichissement de l'uranium, au retraitement du combustible, à la production d'eau lourde, aux technologies et matières connexes.

Débat ouvert sur la résolution 1540

Le 23 février dernier, le Conseil de sécurité a accueilli un débat ouvert sur la coopération entre le Conseil et les organisations internationales dans la mise en œuvre de la résolution 1540. À l'issue de cette journée qui a vu s'exprimer 35 délégations, des représentants de l'AIEA, de l'OTICE et de l'OMD, le Président a fait une déclaration au nom du Conseil (S/PRST/2007/4). Celui-ci a notamment exprimé « sa volonté résolue d'accroître sa coopération avec les organisations internationales. »

Si l'assistance aux États a été le maître mot de cette journée, il a été reconnu qu'à lui seul le Comité 1540 dispose en cela de capacités limitées. Au nom de l'UE, l'Allemagne a fait valoir l'urgence du sujet et posé la question d'un troisième mandat pour l'après-avril 2008.

Par ailleurs, ce débat a confirmé la persistance de certaines critiques émises sur le fond du mécanisme lancé voici bientôt trois ans. L'Iran et l'Indonésie ont plaidé pour un renforcement du lien entre les efforts de non-prolifération et de désarmement. L'Afrique du sud a demandé que les États n'ayant pas encore soumis de premier rapport au Comité ne soient pas stigmatisés mais au contraire reconnus comme États non possesseurs d'ADM.

RECHERCHE

PUBLICATIONS & RESSOURCES WEB

The EU and the U.S. Strategies against Terrorism and Proliferation of WMD : A Comparative Study

Anna I. Zakharchenko, Occasional Paper Series, George C. Marshall European Center for Security Studies, N°6, janvier 2007, 41p.

Après avoir étudié à la *Diplomatic Academy* et au *Pir-Center* de Moscou, Anna I. Zakharchenko a rejoint le ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Spécialiste des questions de sécurité européenne et de coopération anti-terroriste, elle a rédigé l'été dernier pour le Centre George C. Marshall une étude comparative des approches européenne et américaine en matière de lutte contre le terrorisme et la prolifération des ADM depuis 2001. Cette étude est disponible sur le site Internet du Centre depuis le mois de janvier.

D'après l'auteur, on trouve en la matière davantage de convergences qu'il n'est souvent reconnu. De part et d'autre de l'Atlantique, le couplage des deux phénomènes représente aujourd'hui la menace la plus grave à la sécurité globale. Le diagnostic est donc partagé même si, par exemple, l'analyse européenne insiste davantage sur les « *failed states* » que sur les « *rogue states* », chers aux américains.

C'est donc principalement dans les moyens de lutte que résident les principales différences stratégiques. La question du respect des règles de droit humanitaire reste par exemple une pierre d'achoppement entre les deux acteurs. Sur ce point cependant, la division des tâches selon le schéma traditionnel « *soft* »/« *hard* » ne résiste pas à l'analyse. L'Union européenne comme les Etats-Unis se retrouvent sur l'idée d'exploiter tous les outils à disposition pour faire face à la menace, selon des critères d'opportunité plus que de principes.

Au total, la coopération dans la lutte contre le terrorisme et la prolifération est en passe de devenir, selon Anna Zakharchenko, le nouveau facteur d'unification de la relation transatlantique.

http://www.marshallcenter.org/site-graphic/lang-en/page-pubs-index-1/static/xdocs/research/static/occpapers/occpaper_6-en.pdf

Le site Internet de l'ONU contre le terrorisme

Les Nations Unies ont mis en ligne un « manuel électronique » de la lutte antiterroriste menée par l'Organisation, baptisé « *Action de l'ONU contre le terrorisme* ». Parmi les neuf rubriques principales proposées, deux rendent compte de l'ensemble des actions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, répertoriées respectivement depuis 1989 et 1972. Un regret, néanmoins : l'état des ratifications des conventions internationales contre le terrorisme ne figure pas sur le site.

www.un.org/french/terrorism/index.shtml

Autres lectures

Iran's developing nuclear and missile programs,

Anthony Cordesman, CSIS, 15 février 2007

http://www.csis.org/media/csis/pubs/070216_iran_proliferation.pdf

A Nuclear Iran: What Does it Mean and What Can be Done?

INSS, Ephraim Kam

<http://www.tau.ac.il/jcss/memoranda/memo88.pdf>

Rappel : « Deter and contain : dealing with a nuclear Iran », Michael Eisenstadt, Getting ready for a nuclear-ready Iran, Sokolski, Clawson, NPEC, 2005.

Chinese missile technology control : regime or no regime ?

Niels Aadal Rasmussen, Danish Institute for International Studies,

Février 2007. <http://www.diis.dk/sw33172.asp>

INSTITUTIONNEL

Le ministère de la Défense a rendu public un document intitulé : « *Donnons plus d'espace à la défense* ». Ce texte expose les principales orientations d'une politique spatiale pour la France et son articulation avec celle de l'Europe. Il met en évidence le rôle de l'espace dans un cycle : *Observation, Orientation, Décision, Action*.

www.defense.gouv.fr

Priority Steps to Strengthen the Nonproliferation Regime

Pierre Goldschmidt, Policy Outlook, Carnegie Endowment for International Peace, février 2007

Actuellement « *visiting scholar* » à la *Carnegie Endowment for International Peace*, Pierre Goldschmidt plaide depuis de nombreuses années pour un renforcement du régime de non-prolifération nucléaire. Dans cet article, il identifie trois champs d'action prioritaires en ce sens.

Il s'agit d'abord, selon l'auteur, de renforcer le système de vérification de l'AIEA. En particulier, les Etats utilisant une technologie duale pour leur combustible civil devraient être fortement incités à ratifier le protocole additionnel aux accords de garantie.

Ensuite, le Conseil de sécurité devrait adopter une résolution générique légalement contraignante qui fournisse à l'Agence des droits de vérification étendus en cas de « non-respect » dûment identifié.

Enfin, le fait pour un Etat de se retirer du TNP après avoir violé ses obligations devrait constituer une menace à la paix et à la sécurité au titre de l'article 39 de la Charte des Nations Unies. Là encore, Pierre Goldschmidt préconise l'adoption d'une résolution générique par le Conseil de sécurité.

Selon l'ancien chef du Département des garanties de l'AIEA (1999-2005), restaurer la crédibilité du régime nécessite donc de prendre des mesures dissuasives. Pour ce faire, il propose de remettre le Conseil de sécurité à la tête de l'exercice.

<http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=18992&prog=zgp&proj=znpp>

DU CÔTÉ DES SÉMINAIRES

5th CSCAP Meeting on WMD Proliferation: A Focus on UNSCR 1540 par David Santoro*

The latest Conference of the CSCAP (Council for Security Cooperation in the Asia-Pacific) Study Group on Countering the Proliferation of Weapons of Mass Destruction took place in San Francisco on 12-14 February 2007. It gathered representatives from North-East Asia, South-East Asia, South Asia, the United States, Australia, New Zealand and Europe.

The participants went over the recent developments in the global non-proliferation regime, depicting an overall grim picture. The energy demands of the Asia-Pacific region, the role of nuclear power and the associated non-proliferation concerns were also touched upon. After a focus on the role of the IAEA Additional Protocol, the participants tackled the issue of North Korea.

Following these general discussions, the participants moved on to the core purpose of the Conference: the UNSCR 1540. Emphasis was laid on how the resolution intends to plug the gaps of the existing non-proliferation regime. The thorny question of its implementation was also discussed: the participants from the Asia-Pacific highlighted that the fight against WMD is not a priority in the region, that there was a lack of resources/capacities/finances/expertise to implement the resolution and that industries tend to remain suspicious towards it.

Within the framework of the so-called "Young Leaders' Program" (YLP), run by the Pacific Forum CSIS, a simulation game dealing with a probable second nuclear test conducted by North Korea was undertaken. The participants were divided in five groups respectively playing the DPRK, the ROK, the PRC, the USA and the UNHCR and formulating their country's/institution's strategy in view of a given scenario. Played out in "real" situation, the exercise enabled to understand the complexities of multilateral diplomacy.

David SANTORO is a French Ph.D candidate at Macquarie Graduate School of Management (Sydney, Australia). He also works for the Centre for Policing, Intelligence and Counter Terrorism (PICT) and is a member of the "YLP" of the Pacific Forum CSIS. (See his latest op-ed, "Carrots for North Korea?", at <http://www.centretransatlantique.fr/>)

Examining the NPT

Un séminaire organisé par le *Sam Nunn Security Program* (Université GeorgiaTech) à Atlanta, les 12 et 13 mars 2007, a réuni une vingtaine d'experts internationaux pour examiner les perspectives d'évolution du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). L'objectif de cette initiative—qui devrait aboutir à la publication d'un ouvrage l'an prochain— est de parvenir à trouver de potentiels terrains d'entente entre les Etats membres du Traité dans la perspective de la Conférence d'examen de 2010. L'évolution du régime de non-prolifération dans son ensemble a également été considérée. Pour ce faire, les experts étaient invités à présenter les traits saillants des positions de leurs gouvernements respectifs (P5, Japon et Corée du sud ainsi que Inde, Pakistan, Israël).

Une attention particulière était portée à la question de la sécurité de l'approvisionnement en combustible nucléaire, dans la mesure où celle-ci semble cristalliser depuis 2004 les critiques et les craintes de la plupart des Etats non dotés d'armes nucléaires (ENDAN) du Sud. Le Sénateur Nunn a d'ailleurs ouvert le séminaire en traitant de cette question et en présentant le projet de la fondation NTI (qu'il dirige) de financer la création d'une banque de combustible sous l'égide de l'AIEA (voir ONP 12). Sur le plan technique, la précision des conditions d'exercice du droit de retrait du Traité (article X) apparaît comme l'une des questions susceptibles de recueillir un consensus, même si elle a trait à la question très délicate du statut de la Corée du nord. En effet, depuis l'annonce par Pyongyang de son retrait du Traité en 2003, aucune déclaration n'a été faite au sein du processus d'examen pour confirmer ou infirmer l'effectivité de ce retrait.

AGENDA

CONFERENCES

20/03/2007 : « *Nuclear Weapons, Terrorism and South Asia; What are the Risks and What can be Done?* », Hassan Abbas, Chargé de recherche au Belfer Center's International Security Program and Managing the Atom Project, Université de Harvard. Informations : atom@harvard.edu ou 617-495-4219

28-29/03/07 : « *Beyond nuclear weapons* », conférence organisée par le Project for nuclear awareness, Washington, nonukearms@aol.com

20/04/07 : Séminaire sur le non-respect des accords internationaux, organisé par le CESIM avec le soutien du CAP au GCSP (Genève). Contact : Marc Finaud, m.finaud@gcsp.ch.

EVENEMENTS

30/03/07 : Clôture de la première session de la Conférence du désarmement

9-27/04/07 : Session de fond (« Substantive session ») de la Commission du désarmement de l'ONU

04/07 : Réunion plénière du Groupe des fournisseurs nucléaires (Afrique du sud)

30/04-11/05/07 : Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP en 2010.

Tous les bulletins sont désormais en ligne : www.cesim.fr

OBSERVATOIRE de la NON PROLIFÉRATION

Bernard Sitt, directeur (chronique), Tiphaine de Champchesnel, Chargée de recherche (conception / rédaction), Benjamin Hautecouverture, Chargé de recherche (rédaction). Contact : Tiphaine.de-champchesnel@cesim.fr